

Le coloris des fleurs, rose lilacé, présente la particularité d'être identique chez tous les individus obtenus, avec cependant quelques légères différences dans le degré d'intensité.

Il sera intéressant de suivre la descendance de ces plantes, si, comme nous le craignons malheureusement, leur stérilité ne forme un obstacle infranchissable dans cette direction.

L'hérédité du caractère « calycanthémie » a été étudiée par plusieurs auteurs et surtout par Correns<sup>1</sup> chez *Campanula* et *Mimulus*. Dans tous les cas, cette anomalie s'est comportée comme un caractère dominant plus ou moins irrégulier. Le même fait avait été observé dans des croisements faits précédemment à Verrières entre un *P. acaulis* et une forme à double corolle du *P. grandiflora*. Dans beaucoup de cas, notamment chez *Campanula*, la transmission du caractère était accompagnée d'une diminution notable dans la fertilité.

Il pouvait être intéressant d'étudier l'hérédité de ce caractère dans un croisement avec une forme aussi distincte que *P. Juliae*.

## Note sur la dispersion du *Daphne Cneorum* L. dans le Sud-Ouest de la France

PAR M. AD. DAVY DE VIRVILLE.

La dispersion du *Daphne Cneorum* offre, dans le Sud-Ouest de la France, des particularités très singulières qui, jusqu'ici, à notre connaissance, n'ont pas encore été signalées. Les diverses flores que nous avons consultées renferment bien quelques indications à ce sujet, mais elles manquent de précision, quand elles ne sont pas inexactes.

Le *Daphne Cneorum* est très abondant dans les Landes, sur les sables siliceux où il trouve un milieu éminemment favorable à son développement. Il est encore abondant dans la Gironde où se continuent les formations très particulières qui ont valu son nom à la précédente région. Plus au Nord, dans

1. CORRENS (C.), *Einige Bastardierungsversuche mit normalen Sippen und ihre allgemeinen Ergebnisse*. (Jahrb. f. wissensch. Bot. XLI, Heft 3, p. 458, 1905.)

la Charente-Inférieure, on le retrouve çà et là, dans les landes plantées de bois de pins : mais, d'une façon générale, il se fait rare et ses stations sont clairsemées : c'est là sa limite septentrionale vers l'Ouest. De même au Sud des Landes, sa dispersion devient sporadique sur les sables qui s'étendent en arrière du littoral des Basses-Pyrénées. Remarquons que, dans les plaines élevées qui s'étendent au pied de la chaîne des Pyrénées, cette espèce fait totalement défaut. Mais si nous gravissons ces montagnes, aussitôt que nous pénétrerons dans la zone alpine, au-dessus de la région habituellement plongée dans les nuages, nous verrons de nouveau le *Daphne Cneorum* sur les terrains siliceux et riches en humus, ainsi que l'ont signalé depuis longtemps tous les floristes pyrénéens <sup>1</sup>. Le *Daphne* est même d'une abondance extraordinaire sur les massifs granitiques qui forment l'axe géologique de la chaîne <sup>2</sup>.

Voici les faits : comment les interpréter ? Il résulte de nos observations que le milieu le plus favorable au développement de cette espèce, dans la région étudiée, est un sol siliceux, sableux et riche en humus. On comprend alors que cette plante soit si abondante dans les landes du Sud-Ouest de la France. Il ne faudrait pas croire néanmoins qu'elle se comporte toujours ainsi. Le *Daphne Cneorum* se retrouve, en France, dans la Lorraine, la Côte d'Or, les Cévennes, et surtout le Jura et les Alpes. Pour ne prendre que ces deux chaînes de montagnes, voici ce qu'écrit B. Verlot <sup>3</sup> : « *Daphne Cneorum* est très répandu sur les rochers calcaires des basses montagnes et s'avance même, sous une forme un peu différente, il est vrai, jusqu'à une altitude d'environ 2 000 mètres. » On voit

1. BENTHAM, ZETTERSTEDT, AUGUSTE DE LUGO, abbé DULAC. L'indication que donne Philippe dans sa *Flore des Pyrénées*, II, p. 225 est fautive : « HAB. Toute la chaîne, depuis les sables des bords de la mer jusque dans les régions subalpines et alpines, CCC. »

2. Sur le versant Nord des Pyrénées, nous connaissons bien une station où cette espèce se rencontre en formations très denses au sommet d'un important massif calcaire : mais là, elle se trouve sur les bandes de terrains riches en silice et en humus qui portent une flore silicicole anormale, en apparence.

3. *Les Plantes alpines* par B. VERLOT, 1873, p. 222. Une variété du *Daphne Cneorum*, porte le nom de cet auteur.

que cette espèce, sous l'influence du climat et de la concurrence des autres végétaux, peut s'adapter à des conditions de vie fort différentes<sup>1</sup>. Aussi son absence sur les terrains siliceux de la zone subalpine des Pyrénées, ou même de régions qui sembleraient favorables à son développement, comme le Massif Armoricain, est plutôt singulière. Nous croyons que la nébulosité et, par suite, l'humidité plus grande qui en résulte, doivent s'opposer au développement de cette espèce. L'état hygrométrique de l'air est, en moyenne, assez élevé dans le Massif Armoricain par suite de sa configuration géographique qui en fait une presque île entourée par la mer, assez élevé aussi dans la zone subalpine par suite de la fréquence des nuages à cette altitude<sup>2</sup>. Et si cette espèce ne se rencontre pas plus bas, entre cette zone et les landes du Sud-Ouest, nous croyons qu'il faut attribuer son absence à la triple influence du climat, de la nature du sol, et de la concurrence des autres végétaux<sup>3</sup>.

Faisons remarquer, en terminant, combien il est curieux que deux milieux aussi différents, à certains égards, que les sables des landes et les granits des pics les plus élevés des Pyrénées soient

1. WAHLENBERG (*Flora Carpathorum*, 1815), Alph. de CANDOLLE (*Géographie botanique*, t. I, p. 422-446, 1835) et surtout M. Gaston BONNIER (*Quelques observations sur la flore alpine d'Europe* in *Ann. des Sc. nat. Bot.*, X, p. 1-48, 1880) ont fait justement remarquer « qu'un grand nombre de plantes qu'on peut considérer comme absolument calcicoles dans une région, sont au contraire calcifuges dans une autre région, » Cette dispersion du *Daphne Cneorum* dans les Alpes et dans les Pyrénées est à rapprocher de celle du *Rhododendron ferrugineum* L. étudiée par M. BONNIER. Dans les Alpes occidentales, cette espèce existe seule : et on peut la rencontrer indifféremment sur les sols aussi bien calcaires que siliceux ; mais dans les Alpes orientales où elle entre en concurrence avec le *R. hirsutum* L., elle se cantonne sur les sols non calcaires, tandis que ce dernier occupe les sols calcaires.

2. E. MARCHAND et J. BOUGET : *La distribution des végétaux en altitude dans les Pyrénées*, C. R. Ass. fr. Av. des Sc., 1908.

3. Le Dr GUILLAUD signalant que des plantes à affinités montagnardes se rencontrent dans la « région botanique du Sud-Ouest » considère cette dispersion comme une conséquence de l'érosion intense qui a démantelé les Pyrénées aux époques tertiaire et quaternaire. Ces espèces seraient descendues des montagnes, entraînées avec le sol qui les portait : et l'époque glaciaire aurait, du reste, favorisé leur acclimatation. Cf. *La région botanique du Sud-Ouest* par le Dr J.-A. GUILLAUD, p. 5-6, Bordeaux, 1883.

les seuls qui semblent convenir au développement du *Daphne Cneorum* dans le Sud-Ouest de la France <sup>1</sup>.

## A propos d'une Tulipe monstrueuse

PAR M. A. GUILLAUMIN.

Le genre *Tulipa* est décrit comme « uniflore, plus rarement bi ou triflore » ; c'est qu'en effet certaines espèces ont normalement plusieurs fleurs comme le *T. biflora*, tandis que la majorité n'en ont normalement qu'une. Parmi ces dernières, la multiflorie n'est pas rare dans les espèces sauvages : *T. saxatilis* et surtout *T. sylvestris*, et on la connaît depuis plus de trois siècles dans les variétés horticoles issues du *T. Gesneriana* : il est fréquent, dit Krelage, dans sa variété *Roi des Bleues* <sup>2</sup> et Bony en a même fixé une variété qu'il a appelée *Monsieur S. Mottet* <sup>3</sup>.

La plante présentée aujourd'hui et qui a été remarquée par M. Gérôme, sous-directeur du Jardin d'Expériences du Muséum, dans une corbeille de cet établissement, appartient au *T. suaveolens* ou Tulipe *Duc de Thol* où cette monstruosité n'avait pas encore été signalée.

L'origine de la multiflorie est attribuée dans les ouvrages classiques de Tératologie à la fasciation seule : c'est évidemment le cas pour la plante présentée et pour la Tulipe *Monsieur S. Mottet*, mais une figure de Carrière <sup>4</sup> montre qu'elle peut provenir de la ramification de la hampe ; c'est également à la ramification que Labrie <sup>5</sup> attribue les plusieurs fleurs observées par Verguin et lui chez le *T. sylvestris*.

Il y a donc lieu de distinguer les deux cas : fasciation et ramification.

1. Ce travail a été fait en collaboration avec M. J. BOUGET, botaniste de l'Observatoire du Pic du Midi, qui m'a constamment aidé avec un dévouement auquel je me plais à rendre hommage.

2. Revue horticole, 1882, p. 58, pl. col. et p. 550.

3. *Ibid.*, 1909, p. 382-384, fig. 157.

4. *Ibid.*, 1084, p. 57, fig. 14.

5. Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, LXI, 1906, p. XLI-XLIII.



De Virville, M Ad Davy. 1922. "Note sur la dispersion du Daphne Cneorum L. dans le Sud-Ouest de la France." *Bulletin de la Société botanique de France* 69, 210–213. <https://doi.org/10.1080/00378941.1922.10833424>.

**View This Item Online:** <https://www.biodiversitylibrary.org/item/93160>

**DOI:** <https://doi.org/10.1080/00378941.1922.10833424>

**Permalink:** <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/161257>

**Holding Institution**

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

**Sponsored by**

Missouri Botanical Garden

**Copyright & Reuse**

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.